



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

## **Approche discursive et études littéraires dans le champ négro-africain**

**MBOW Fallou**

Université Cheikh Anta Diop de Dakar/Sénégal  
Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation

Nous partons du postulat qu'il peut être enrichissant de mettre en relation linguistique et littérature, dans une perspective d'analyse du discours pour aborder la production littéraire négro-africaine. En effet, nous avons constaté que cette relation, définitivement consacrée par l'analyse du discours, est faible si elle n'est pas inexistante dans les études littéraires francophones. Pourtant, dans la sphère européenne, le bien-fondé d'une telle conception de la littérature comme liée à la linguistique est aujourd'hui largement partagée. Les approches littéraires qui en découlent, telles que la linguistique textuelle (Cf. Jean Michel Adam), l'analyse du discours littéraire dans le sillage de Dominique Maingueneau sont devenues courantes, voire de plus en plus incontournables dans les études littéraires, même si elles sont appliquées parallèlement à certaines approches d'ordre herméneutique.

Cette situation pourrait s'expliquer par les survivances en Afrique francophone d'une certaine conception de la littérature née de la doxa romantique et du structuralisme qui considèrent que le texte littéraire est une entité close autour de laquelle gravite un contexte observable à distance, en distinguant l'intérieur de l'œuvre, pris en charge par la stylistique, de l'extérieur de l'œuvre, réservé à l'histoire littéraire ou à la sociologie, d'où le principe structural d'immanence. Le texte littéraire n'est ni rapporté à la conscience de l'auteur ni à son inscription socio-historique.

Çà et là, cependant, existent des recherches en littérature négro-africaine qui, sans aucun doute, vont dans le sens d'une rupture avec les anciennes méthodes d'analyse des textes littéraires qui étaient thématiques, souvent sociologiques, etc., en s'appuyant plus ou moins sur la linguistique.

Nous nous proposons, à travers cet article, d'apporter les fondements théoriques d'un recours à l'analyse du discours pour l'étude du genre romanesque. Nous étudions ensuite la situation de la critique littéraire dans le champ négro-africain, en partant de l'hypothèse que l'analyse du discours y est quasiment absente. Cela nous permet de montrer que le recours



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

systematique à la méthode de l'analyse du discours (en tant que carrefour pluridisciplinaire dont le pivot reste la linguistique de l'énonciation) en milieu négro-africain est une méthode qui s'avère féconde et enrichissante.

### **I. Base théorique d'une analyse du discours romanesque**

Cette perspective d'analyse du discours littéraire a déjà été esquissée par Bakhtine, depuis longtemps, qui évoquait les pistes que la linguistique devait encore explorer:

La linguistique [...] n'a absolument pas défriché la section dont devrait relever les grands ensembles verbaux : longs énoncés de la vie courante, dialogues, discours, traités, roman, etc., car ces énoncés-là peuvent et doivent être définis et étudiés, eux aussi de façon purement linguistique, comme des phénomènes du langage. [...] La syntaxe des grandes masses verbales [...] attend encore d'être fondé ; jusqu'à présent, la linguistique n'a pas avancé scientifiquement au-là de la phrase complexe. On dirait que le langage méthodiquement pur de la linguistique s'arrête ici. Et cependant, on peut poursuivre plus loin l'analyse linguistique pure, si difficile que cela paraisse, et si tentant qu'il soit d'introduire ici des points de vue étrangers à la linguistique.<sup>1</sup>

Selon cette optique, il s'agit de considérer il y a une centralité de l'action énonciative dans l'œuvre littéraire. Ce qui nous amène à déstabiliser la distinction habituellement défendue entre « texte » et « contexte ». L'auteur (sa vie, le contexte) n'est plus l'unique objet de l'étude des textes littéraires. S'il y a un centre de l'étude textuel, ce centre ne peut être que le dispositif de communication lui-même dans lequel l'auteur occupe une place, à l'instar du narrateur qui l'incarne, des personnages, du lecteur, etc.

En appréhendant [...] les œuvres comme discours, en faisant de l'énonciation l'axe d'intelligibilité du discours littéraire, on déplace son axe : du texte vers son dispositif de parole où les conditions du « dire » traversent le « dit » où le « dit » renvoie à ses propres conditions d'énonciation (le statut de l'écrivain associé à son mode de positionnement dans le champ littéraire, les rôles attachés aux genres, la relation au destinataire construite à travers l'œuvre, les rapports matériels et les modes de circulation des énoncés...)<sup>2</sup>

Le dispositif ainsi mis en place par l'auteur est à la fois textuel et socioculturel, l'œuvre littéraire étant une activité sociale.

En effet, l'analyse du discours

[...] n'a pour objet ni l'organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminé. [...] L'analyse du discours peut prendre pour base de travail un genre de discours (une consultation médicale, un cours de langue, un débat politique...) aussi bien qu'un secteur

<sup>1</sup> Bakhtine (B.), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978, p.59.

<sup>2</sup> Maingueneau (D.), Art. « Linguistique et littérature » in internet, pagesperso-orange. fr /Maingueneau, 2006.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

de l'espace social (un service d'hôpital, un café, un studio de télévision...) ou un champ discursif (politique, scientifique...). Mais il ne part d'un genre que pour l'inscrire dans ses lieux et ne délimite un lieu que pour considérer quel(s) genre(s) de discours lui sont associés.<sup>1</sup>

Si l'analyse du discours peut avoir pour objet tous les types d'énoncé comme le souligne Maingueneau, cet article ne s'intéresse qu'au roman négro-africain en tant que genre discursif, c'est-à-dire le texte littéraire relevant du genre de discours romanesque.

Aborder l'étude de la littérature en termes de genres de discours est aujourd'hui une démarche courante. Ceci est dû au fait que le genre (qu'on utilisait dans la rhétorique antique et au XVIIIe siècle) est revenu sur la scène des études littéraires par plusieurs biais. D'une part avec la réhabilitation de la rhétorique contre l'histoire littéraire. Or le genre, à l'origine et dans son acception primitive, relève de la rhétorique. Et des théoriciens comme Genette et Todorov ont introduit une réflexion sur les genres voire sur le système des genres, des réflexions qui seront entretenues et réorientées par les théoriciens de l'analyse du discours, notamment Dominique Maingueneau. D'autre part, l'esthétique de la réception a déplacé l'accent de la théorie du texte vers la lecture, aspect que l'analyse du discours ne manque pas d'intégrer surtout dans sa dimension interactionniste. En considérant tout cela, il est nécessaire d'aborder le roman comme genre du point de vue de la réception (Gadamer, Jauss, Stempel). Nous retiendrons que le genre s'apparente à ce que Jauss (*Esthétique de la réception*) nomme un horizon d'attente qui est une pré-construction avec laquelle le lecteur advient au texte.

Support d'un acte de discours socialement reconnu, l'œuvre est énoncée à travers une institution, en l'occurrence un genre de discours déterminé, qui lui-même, à un niveau supérieur, mobilise cette vaste institution qu'est la littérature. Les conditions d'énonciation attachées à chaque genre correspondent à autant d'attentes du public et d'anticipations possibles de ces attentes par l'auteur. Elles se formulent aisément en termes de circonstances d'énonciation légitimes : quels sont les participants, le lieu et le moment requis pour l'effectuer ? Par quels circuits passe-t-il ? Quelles normes président à sa consommation ?<sup>2</sup>

Mieux, un genre se réfère à l'instance d'énonciation (*je, tu, ici et maintenant*), contrairement au récit qui, à cet égard, est aréférentiel. Dans cette optique, contrairement à l'idée de Benveniste distinguant récit et discours, le roman est un discours. Il a deux

---

<sup>1</sup> Maingueneau (D.), « Présentation de : les analyses du discours en France », *Langages*, n° 117, Larousse, 1995, pp. 7- 8.

<sup>2</sup> Maingueneau (D.), *Le Contexte de l'œuvre littéraire*, Paris, Dunod, 1993, p. 122.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

dimensions fondamentales : une dimension référentielle dénotant son pouvoir de représentation et sa dimension modale, c'est-à-dire la relation que l'énonciateur entretient avec sa propre énonciation et avec son lecteur. Ces deux dimensions sont liées par le fait que le sujet d'énonciation (l'énonciateur) est à la fois le point de repère des opérations de références et des opérations modales. Nous avons ainsi affaire à un discours dans lequel l'énonciateur assumant pleinement son propos a une présence fortement marquée par les indices de la subjectivité (les embrayeurs, la modalité...).

Une œuvre littéraire serait incompréhensible si elle ne s'inscrivait pas dans un genre qui lui garantit les normes et les lois qui lui sont propres. Ainsi, le roman en tant que genre devient un contrat discursif tacite entre lecteur et écrivain. Comme tel, l'écrivain ne peut écrire comme bon lui semble, au risque de ne pas être lu ou compris. Ce contrat se noue d'ailleurs, entre autres, dans le terme « roman » mentionné sur la couverture du roman. A partir de ce moment, le genre induit toujours des attentes chez le lecteur et des exigences d'écriture chez l'auteur. Les protagonistes engagés dans la communication littéraire connaissent les règles du genre romanesque. Le champ littéraire est donc un monde normé dans lequel évoluent des écrivains et des personnes (lecteurs, critiques ou autres) qui se soumettent obligatoirement aux lois de chaque genre.

Nous apprenons à mouler notre parole dans des formes du genre et, entendant la parole d'autrui, nous savons d'emblée, aux tout premiers mots, en pressentir le genre, en deviner le volume, la structure compositionnelle donnée, en prévoir la fin, autrement dit, dès le début nous sommes sensibles au tout discursif [...]. Si les genres du discours n'existaient pas et si nous n'en avions pas la maîtrise, et qu'il nous faille les créer pour la première fois, dans le processus de la parole, qu'il nous faille construire chacun de nos énoncés, l'échange verbal serait impossible<sup>1</sup>.

Contrairement à la vision romantique qui considère que le texte littéraire n'est que l'expression d'une vision personnelle du monde, il y a bien des rituels discursifs de l'institution littéraire selon lesquels une interprétation conséquente peut lui être appliquée. Ces rituels se traduisent dans les genres littéraires. Ainsi, le roman comme genre dispose de ses propres rituels. C'est parce que c'est un genre que le roman est en mesure d'articuler le texte et une situation de communication et de faire sens. Le sens ne peut exister hors d'un cadre énonciatif et d'un genre. Ce cadre énonciatif est une situation de communication institutionnelle comportant donc des règles et de normes. Ecrire un roman, c'est tenir compte

---

<sup>1</sup> Bakhtine (M.), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984, p. 285.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

des normes du genre qui comme le dit Bakhtine préexistent à l'actualisation discursive elle-même ; ce qui fait de chaque roman une occurrence particulière. Dans cette perspective d'ordre pragmatique, la littérature apparaît comme une vaste institution à l'instar de la langue. Elle se charge elle-même de conférer aux textes littéraires leurs divers sens, notamment à chaque genre comme le roman, en imposant à ses utilisateurs des conditions précises de lecture. Ainsi, il existe des règles de production des textes en fonction des genres, règles dans lesquelles la communauté des usagers de la littérature arrive à communiquer et à se comprendre.

Le genre est ainsi une convention pragmatique : cela veut dire que l'œuvre en relève non comme texte, mais comme acte, comme effet, comme interaction sociale, d'où l'existence d'une dimension rhétorique dans l'œuvre. Le genre permet à l'auteur de faire reconnaître son œuvre comme acte spécifique. Par ailleurs, le contrat entre auteur et lecteur est à situer dans le cadre du postulat suivant d'Adam, à savoir que l'analyse textuelle moderne

[...] replace le discours narratif dans une stratégie de communication. Le producteur du récit structure son texte en fonction d'effets qu'il cherche à produire chez l'interprétant. L'interprétation repose non seulement sur la prise en compte de la lettre du texte, mais également sur le postulat, par le lecteur ou l'auditeur, d'une intention de communication du producteur-énonciateur.<sup>1</sup>

## II. Survol de l'histoire des études littéraires dans le champ négro-africain

L'activité de la critique négro-africaine qu'elle soit universitaire, d'opinion, d'impression (de presse), etc., durant ces quarante cinq dernières années, peut être divisée en deux grandes périodes :

- **Avant 1965-1970**

Avant 1960 la critique africaine était presque inexistante. Cette assertion ne signifie certes pas que les œuvres africaines n'avaient pas encore retenu l'attention de la critique...Il s'agit cependant d'une production disparate qui était rarement le fait d'un travail de longue haleine.<sup>2</sup>

Dans cette période, on peut d'abord citer la critique hagiographique qui partait de l'idée que tout texte produit par un africain fait partie de la littérature africaine Elle n'avait pour

---

<sup>1</sup> Adam (J.-M.), Revaz (F.), *L'Analyse des récits*, Paris, Seuil, Mémo, 1996, p. 10.

<sup>2</sup> Kane (M.), *Sur la critique littéraire africaine moderne*, communication au colloque de Yaoundé, Présence Africaine, 1973.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

principe que d'affirmer l'originalité des œuvres qui devaient condamner sans appel le discours colonial sur les noirs. En même temps, elle devait proclamer catégoriquement l'Afrique comme sujet historique.

De nombreux articles parus dans la revue « Présence Africaine » jusqu'en 1960 témoignent de ce type de critique souvent plus ou moins ampoulé.

Il y a eu, en outre, la critique inaugurée par Léopold Sédar Senghor dans les années 1947, sur les traces de René Maran. Pour Senghor, ce que le critique africain doit rechercher dans une œuvre littéraire c'est, si oui ou non, l'auteur a exploité l'une des facettes de la Négritude. Pour Senghor, le rôle de la critique littéraire africaine serait de rendre manifeste ce qui est latent et qui constituerait la nature prétendument éternelle du nègre africain ; alors que pour Mongo Betti et Jacques Rabemananjara, la critique littéraire doit montrer comment la littérature africaine produit une image, sinon une connaissance de l'état de sujétion des africains. Ce qui est intéressant à noter ici, c'est que Senghor, Betti et Rabemananjara sont tous trois des écrivains, et non des critiques littéraires. Leurs divergences sur la critique littéraire africaine montrent simplement que dès le début, il n'existait pas de monolithisme dans l'approche de la littérature africaine. Sinon, l'on ne comprendrait pas pourquoi la tendance senghorienne pose comme critère de la critique africaine l'authenticité de l'œuvre, la manifestation de la Négritude et le refus de toute littérature politiquement et ouvertement engagée.

A côté de cette critique senghorienne, on peut noter, comme l'a déjà souligné Papa Samba DIOP<sup>1</sup>, l'existence d'une critique plutôt journalistique dont les titres représentatifs sont les suivants : *Bingo*, *L'Afrique en Marche*, *La vie africaine*, *L'Afrique actuelle*, *Jeune Afrique*. Ces journaux, pour la plupart, présentaient des œuvres, des comptes rendus ou des études qui représentaient les sociétés africaines. Mais ils n'avaient aucun code de lecture clairement identifiable. Leurs soubassements théoriques restaient donc indescriptibles et inconnus.

Enfin, on pourrait parler d'une critique initiée par Thomas Melone au sein d'une équipe composée d'intellectuels camerounais. Sa critique consiste à inviter le critique africain à ne s'occuper que des écrivains de son terroir, car son discours politique (qui est inhérent à toute

---

<sup>1</sup> DIOP (P. S.), *La Critique littéraire négro-africaine d'expression française*, Thèse de troisième cycle, université de Paris 12, Val-de-Marne, 1981.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

œuvre africaine) suppose qu'il ait connu les mêmes expériences sociales, métaphysique et ancestrales. Pour lui, la spécificité de la littérature africaine réside avant tout dans le fait qu'elle est le reflet de la vie des africains.

Comme nous l'avons constaté, jusque-là ont dominé, sans conteste, poètes et écrivains qui se sont imposés en rupture, tant dans la littérature coloniale que dans la littérature française. Les critiques n'ont fait qu'enregistrer les phénomènes qui se passaient sous leurs yeux. Il n'y avait alors pas une véritable activité des critiques plutôt réduits au silence, si l'on excepte des thèses comme celles de Kesteloot<sup>1</sup> ou de Mouhamadou Kane<sup>2</sup>, sur la littérature africaine.

Jusqu'en 1965 donc, malgré la multiplication de panoramas et d'anthologies, la critique littéraire a été plutôt impressionniste au sens où l'adjectif renvoie à un jugement fondé non sur une méthode scientifique, mais sur le constat personnel.

- **La période qui part de 1965-1970 à maintenant** où il y a eu un renouvellement de la situation et une domination des critiques sur les écrivains.

Cette période correspond au début de la gestation du champ littéraire négro-africain (cf. première partie : Chap.4, IV.1). On assiste à un véritable éveil critique effectué par les africains eux-mêmes, à la création de maisons d'éditions africaines comme les *NEA* (Nouvelles Editions Africaines) à Abidjan et Dakar, *Clé* au Cameroun avec des comités de lecture composés de professeurs, à des réformes des programmes et des cours qui introduisent les auteurs africains à l'université et à l'école, à la production de communications, d'articles, à l'organisation de colloques et de prix littéraires autour de la littérature négro-africaine ; ce qui, du même coup, fait prendre aux critiques littéraires leur revanche sur les écrivains. Et l'essentiel de ce qu'on peut appeler, aujourd'hui, la critique de la littérature négro-africaine s'est développée pendant cette période allant de 1970 à nos jours.

La critique est assurée par des professeurs érudits qui s'appuient essentiellement sur des critères esthétiques qui sont, entre autres, pour le roman, le réalisme, le témoignage exact sur les problèmes sociaux africains avec personnages typiques et vraisemblables au ton « juste », exprimant peu ou prou la voix du peuple et pratiquant le niveau de langue adéquat dans les

---

<sup>1</sup>Kesteloot (L.), *Les écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature*, thèse de doctorat de l'université de Bruxelles, Ed. Université de Bruxelles, 1963.

<sup>2</sup> Kane (M.), *Roman africain et tradition*, thèse de doctorat d'Etat de l'université de Dakar, Dakar, NEA, 1983.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

dialogues. Il faut, en outre, que la syntaxe soit correcte, les mots utilisés à bon escient, la phrase bien balancée. Pour la poésie, on la souhaite à la fois originale et engagée, bien rythmée et pleine d'images, et surtout pas trop ésotérique.

Au demeurant, la littérature négro-africaine d'expression française, des années vingt jusqu'à nos jours, est analysée généralement avec les outils de la sémiotique et des restes de la rhétorique traditionnelle (avec l'utilisation en particulier des figures de style et des tropes), ou avec ceux de la sémantique, notamment les champs lexicaux : en somme, des outils qui ne permettent guère d'aller au-delà du traitement des contenus textuels. En conséquence, les approches étaient essentiellement sociologiques ou thématiques.

C'est également dans cette perspective que Mouhamadou Kane<sup>1</sup>, examinant la littérature africaine sous l'angle de la tradition, a pu jeter les jalons d'une véritable histoire de la littérature négro-africaine.

De plus, il existait chez les critiques une pratique consistant à faire moins une analyse des œuvres qu'à évaluer leur réussite. Ainsi, les critiques comme Mouhamadou Kane, Madior Diouf, Jacques Chevrier et Bernard Mouralis décrétèrent Ahmadou Kourouma génial, en dépit de son écriture truffée d'africanismes (notamment dans son roman, *Les Soleils des indépendances*), Yombo Ouologuem « commercial », les romans de Makouta Mboukou médiocres. Ce fut la consécration pour Kourouma, du fait de cette critique qui a érigé en loi ses propres critères de réussite. Et les critiques s'adonnaient à la correction des fautes de français et parfois à la réécriture complète des ouvrages. Pour eux, les critères modernes d'étude des œuvres sont entre autres, le refus des clichés, des répétitions inutiles, les réminiscences, le déjà vu et même identifié, etc.

La critique africaine, à certains niveaux, utilise le terme « critiquer » dans son sens premier à savoir « discerner ». Elle fait un travail de jugement, de discernement sur la qualité des œuvres avant même de passer à leur analyse, si elle doit y passer.

En fait, il n'y a pas eu une véritable critique au sens moderne du terme où l'étude littéraire est corrélée systématiquement aux sciences humaines et sociales. D'ailleurs, sous ce rapport, on peut même se demander s'il existe une critique littéraire en Afrique sub-saharienne. La

---

<sup>1</sup> Kane (M.), op.cit.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

seule critique vraiment propre à la littérature africaine et qui existe bien, à l'image de cette littérature, est une critique sous forme orale, et elle est implicite, donc difficile à étudier du point de vue de ses méthodes.

Ainsi donc, nous réaffirmons l'existence d'un certain écart entre les méthodes de la critique négro-africaine et celles de la « nouvelle critique »<sup>1</sup>, mais aussi celles plus récentes d'analyse du discours qui utilisent toutes les disciplines inspirées par la pragmatique linguistique et les théories de l'énonciation.

L'étude des œuvres, que ce soit dans l'édition *Profil d'une œuvre, Les classiques africains*, les revues littéraires telles que *Ethiopiennes*, les productions scientifiques ou doctorales (par exemple celles de Madior Diouf et Mouhamadou Kane)<sup>2</sup>, etc., comprend essentiellement les entrées suivantes : l'auteur, les repères bibliographiques, le résumé de l'œuvre, le cadre spatial, le cadre temporel, les personnages, les thèmes, etc. Ces composantes sont en entier du domaine du contexte et de l'histoire littéraire qui ne sont pas mobilisés par la critique pour décrypter l'énonciation traduisant une forme précise d'utilisation du roman comme genre discursif. La véritable analyse textuelle, usant d'outils linguistique n'est menée que de façon superficielle. De cette façon, la critique se traduit, le plus souvent, par une description des faits relatifs au temps, à l'espace, aux personnages et autres qu'on essaie d'assortir au texte, en s'attachant souvent de façon plus ou moins laborieuse à établir entre eux des relations non parfaitement évidentes. Par exemple, *Maimouna* d'Abdoulaye Sadjı est étudié par Marie Gressillon<sup>3</sup> suivant cette thématique. Il y montre le cadre de vie comprenant le milieu physique (la géographie des lieux, la végétation ...), la vie au village, la vie sociale ; mais aussi il y analyse la psychologie des personnages (celle de Yaye Daro, de Maimouna l'héroïne, de Rihanna, etc.) Il en est, de même, de chacune des productions critiques de la série « Comprendre une œuvre » : *Comprendre l'écriture de Ville cruelle* (Charly-Gabriel

---

<sup>1</sup> Est désigné sous le terme "Nouvelle critique" l'ensemble des recherches rompant avec l'histoire littéraire et qui considéraient les œuvres de façon "immanente". Cette nouvelle critique comporte deux types d'approche :

- Les approches proprement "structurales" qui voyaient dans les œuvres la réalisation de codes arbitraires qui n'avaient de pouvoir de représentation du monde que sur le mode de l'illusion. Dès lors, le travail de l'analyste consistait à dégager les règles de ce code, à arracher la littérature à une idéologie de la représentation du "réel".

- Les approches qui se situaient dans le prolongement de tendances anciennes; bien antérieures au structuralisme. La psychocritique, la critique thématique, la critique sociologique de Lucien Goldmann... cherchaient la source du texte dans la conscience du créateur ou dans la conscience d'une classe sociale. On se trouvait ici aux antipodes des approches structurales, dans un type d'approche qui n'accordait pas de rôle privilégié à la linguistique.

<sup>2</sup> Diouf (M.) et Kane (M.) sont tous deux professeurs de littérature africaine à l'université de Dakar. En même temps, ce sont des critiques de cette littérature.

<sup>3</sup> Gressillon (M.), *Maimouna d'Abdoulaye Sadjı*, Paris, Edition, Saint Paul, 1985.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

Mbock), *Comprendre L'Aventure ambiguë* (J. Gerey), *Comprendre Le Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire* (Kesteloot), *Comprendre les poèmes de L.S. Senghor* (Kesteloot), etc. Aussi, peut-on faire les mêmes remarques en ce qui concerne les productions critiques de la série « Lire » éditées par « Présence Africaine », à travers ses diverses publications telles que *Les Soleils des indépendances* (J.-C Nicolas), *Le Vieux nègre et la médaille* (M.-F. Minyono Nkodo), etc.

Ces différentes productions critiques datent, pour la plupart, des années 1980 et 1990. Après cette période, les ouvrages critiques sur le roman négro-africain sont devenus très rares. Cette critique est caractérisée par son anachronisme ; elle se complait à l'application d'une sorte de grille stéréotypée et résolument ancrée par ses contenus dans la sociologie africaine, qui est, certes, en tant que référent, un élément important du « contexte ordinaire mondain »<sup>1</sup>, mais insuffisant pour le décryptage de la visée communicative d'un roman considéré comme genre discursif. Analyse quelque peu passe-partout, tout au moins au niveau formel, la méthode garde les mêmes entrées (cf. supra) d'ordre purement informatif et non point communicatif pour la critique littéraire de tous les romans, dans lesquels elles ne peuvent jouer qu'un rôle encyclopédique, cognitif.

De façon générale, la critique du roman négro-africain part plutôt de l'extérieur des textes au lieu de partir de l'intérieur, ou des deux à la fois, pour les expliquer ; ou au contraire avec l'application du structuralisme, elle entre dans les textes exclusivement de l'intérieur (Cf. infra). Elle ne recourt que très peu aux outils de la linguistique moderne, celle de l'énonciation.

[...] On soulignera que dans le cas des études francophones, contrairement aux études de littérature française, l'étude des littératures a été et est encore souvent superposée à une étude des civilisations, comme si les littératures francophones valaient moins par leurs qualités proprement littéraires que par leur intérêt ethnologique. On rabat ainsi la valeur littéraire sur la portée informative.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Expression employée par ELUERD (R.) dans son ouvrage, *La pragmatique linguistique*, Paris, Fernand Nathan, 1985, p. 13, expression qu'il définit comme suit : « Par contexte ordinaire mondain, j'entendrai dans ce livre le contexte précis de n'importe quelle énonciation, élargie aux limites du monde et de l'histoire des individus engagés dans cette énonciation. Le mot situation aurait pu aussi convenir. »

<sup>2</sup>Raffare (C.), « Francophonie littéraire : quelques réflexions autour des discours critiques » in Lianes numéro 2, 2006, mis à jour 27/12/2007, p. 4, disponible sur le site, <http://www.lianes.org/Francophonie-littéraire-quelques-réflexion-autour-des-discours...>



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

Presque toute la littérature africaine comme sa critique se sont inscrites dans cette veine où on peut citer des œuvres littéraires comme *L'enfant noir* de Camara Laye, *Karim* d'Ousmans Socé, *Maïmouna* d'Abdoulaye Sadj, *Soundjata ou l'épopée mandingue* de Djibril Tamsir Niane et des ouvrages critiques tels que les travaux de Jacques Chevrier<sup>1</sup>, ceux de Liliane Kesteloot<sup>2</sup>, ceux de Mouhamadou Kane<sup>3</sup>, ceux de Bernard Mouralis, ceux de Jean Marc Moura<sup>4</sup>, etc. La théorie littéraire montre, dans le prolongement surtout des recherches de Mouralis, comment le contenu esthétique des œuvres littéraires a été influencé autant par l'héritage colonial et par les contextes sociopolitique, socioculturel et sociolinguistique. Car, comme le dit Mouhamadou Kane à propos de la critique africaine moderne, « une critique parfaitement ignorant de la littérature traditionnelle ne peut pas saisir l'originalité des formes caractéristiques de la littérature moderne. »<sup>5</sup> Ainsi, le critique africain fait très souvent du commentaire au sens classique parce qu'il croit qu'au-dessous du texte littéraire se trouve une signification préexistante qu'il faut dégager.

Pourtant, la critique n'a pas toujours été que sociologique ou thématique, elle a subi l'influence du structuralisme. Toutefois, même dans les productions critiques les plus récentes, le soubassement théorique n'a pas pu dépasser cette approche structurale comme étude intra-textuelle. Kouassi Germain confirme cette thèse, quand de façon explicite, il définit sa méthode comme suit :

La méthode pour mener à terme ces investigations sera, sans conteste, une méthode de type formaliste non pas tellement au sens où l'on parle de « formalistes russes », mais simplement l'usage qui pose ce terme comme équivalant à la notion de « système » dans la terminologie saussurienne et de « structuralisme » ou de structure dans la linguistique moderne. [...] Nous nous attacherons strictement aux textes, lesquels nous conduiront vers les horizons qu'ils jugeront nécessaires. »<sup>6</sup>

Il est donc clair que pour Germain Kouassi, le contexte d'énonciation, le positionnement de l'écrivain dans le champ littéraire et la question des genres n'interviennent dans l'étude littéraire qu'accessoirement, le texte étant clôturé et considéré comme se suffisant à lui-même

<sup>1</sup> Chevrier (J.), *Littérature nègre*, 1<sup>ère</sup> édition, 1974 ; *Littérature d'Afrique noire de langue française*, Nathan, 1999 ; *Anthologie africaine 1 (le roman et la nouvelle)*, etc.

<sup>2</sup> Kesteloot (L.), *Comprendre le cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire*, Versailles, Ed. Saint Paul, 1983 ; *Comprendre les poèmes de L.S. Senghor*, Versailles, Ed. Saint Paul, 198 ; *Les écrivains noirs de langues françaises, naissance d'une littérature*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, Institut de sociologie, 1963, etc.

<sup>3</sup> Kane (M.), op.cit.

<sup>4</sup> Moura (J.M.), *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 1999.

<sup>5</sup> Kane (M.), op.cit., p.270.

<sup>6</sup> Kouassi (G.), *Le Phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi*, Paris, Editions Publibook, 2007, pp. 23-25.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

pour toute investigation. En quelque sorte, c'est l'intérieur du texte qui décidera de la nécessité de s'intéresser au contexte extralinguistique ou non.

Mais ce n'est pas sans risque, déjà en 1983, Mouhamadou Kane écrivait :

A la lecture de nombre de travaux, [de critiques africains] on en sait d'avantage sur les théories à la mode, la réflexion générale sur la littérature, l'écriture, que sur les œuvres elles-mêmes. Tout se passe comme si la critique se souciait bien plus de prouver sa maîtrise d'une méthode d'investigation donnée, qu'il ne s'attache à faire la lumière sur un problème particulier de la littérature africaine.<sup>1</sup>

Aussi bien pour Kane que pour Kouassi, il ne s'agit pas de placer l'œuvre littéraire au cœur d'un dispositif d'énonciation pour lequel toute analyse se mène concomitamment dans une parfaite interdépendance entre texte et contexte, voire entre texte et société, c'est-à-dire à travers une méthode dans laquelle l'un est toujours corrélé à l'autre. Kane lui-même montre, dans sa production qui exprime le mieux sa vision de la critique africaine, la primauté sinon la nécessité exclusive du contexte pour la compréhension du texte littéraire. Ni l'un ni l'autre, Kouassi comme Kane n'allient société, contexte et texte. Au contraire, ils semblent mettre en œuvre des méthodes opposées, Kane se cantonnant dans le contexte et la tradition qu'il entend explorer à fond, pour révéler la littérature africaine elle-même, et Kouassi se limitant au texte et à son intérieur.

Dans le meilleur des cas, lorsqu'il utilise un peu la linguistique, Kouassi fait une analyse stylistique de type classique. Le contexte qu'il utilise pour son analyse n'est que le contexte linguistique, c'est-à-dire le « cotexte ». « Plus précisément nous procéderons à la manière de Michael Riffaterre par l'identification du style à traiter en rapport avec son contexte plus ou moins proche, contexte que Riffaterre nomme « pattern ».<sup>2</sup>

Dans les années 1968, à la publication du roman d'Ahmadou Kourouma, *Les Soleils des indépendances*<sup>3</sup>, la critique littéraire comme la production prennent une nouvelle orientation théorique. Ce roman marquait une sorte de rupture avec le roman classique qui n'employait qu'un français châtié. A l'instar du roman de Louis-Ferdinand Céline, *Voyage au bout de la nuit* (1932), en France, *Les Soleils des indépendances* inaugurait en Afrique une sorte de subversion des pratiques romanesques traditionnelles et l'avènement d'un nouveau type

---

<sup>1</sup> Kane (M.), op.cit., p. 20.

<sup>2</sup> Kouassi (G.), op. cit., p.22.

<sup>3</sup> Kourouma (A.), *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil, 1970.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

d'écriture. On y notait une grande liberté d'utilisation du français, frisant parfois l'incorrection.

La critique qui sera produite à partir de cette date jusqu'à nos jours se préoccupera fortement de cette dynamique de l'écriture romanesque. Elle cherchera alors à se focaliser, presque exclusivement, sur l'étude de la langue utilisée dans les romans, souvent pour y déceler comment les écrivains africains mettent en œuvre les différents moyens d'expression que leur fournit la langue française.

Plusieurs critiques francophones (africains ou français) abonderont dans ce sens : Blachère<sup>1</sup>, Combe<sup>2</sup>, Dablas<sup>3</sup>, Gassama<sup>4</sup>, Ngandu Nkashama<sup>5</sup>, etc. Tous camperont leurs problématiques autour de la question du bilinguisme dans le roman africain. Récemment en 2002, Albert Gandonou a publié un ouvrage critique dans lequel il affiche clairement son option pour une analyse strictement basée sur la langue, en s'écartant des approches antérieures qu'il considère, pour la plupart, comme idéologiques ou raciales.

Nous voulons jeter un regard sur la littérature africaine de langue française, en faire une autre lecture ; étudier non plus seulement ses thèmes pour eux-mêmes ni même ses rapports avec les traditions africaines si glorieuses et si riches, mais son écriture, c'est-à-dire l'usage qu'elle fait de la langue de Molière, son évolution dans cet usage et ses rapports avec la littérature française de France. [...] Nous voulons faire œuvre de grammairien et nous pencher tout humblement sur leur lexique et leur syntaxe. [...] Cette approche grammaticale délibérée sera au besoin complétée par certains recours à une discipline assez voisine : la stylistique.<sup>6</sup>

Du point de vue d'une analyse menée en termes de discours littéraire, l'option de Gandonou est plus traditionnelle que celle de Kouassi. Gandonou réadapte la démarche de la stylistique, tandis que Kouassi tente d'intégrer, bien que superficiellement, l'approche structuraliste.

La critique de la littérature africaine est restée soit bien classique soit plus ou moins structuraliste. Si elle a connu quelques velléités de renouvellement de ses procédés en s'employant à appliquer les outils du structuralisme, elle n'en reste pas moins dominée par

---

<sup>1</sup> Blachère (J.-C.), *Négritutes. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan, 1993.

<sup>2</sup> Combe (D.), *Poétiques francophones*, Paris, Hachettes, 1995.

<sup>3</sup> Dablas (S.), *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la seconde génération*, Paris, L'Harmattan, 1986.

<sup>4</sup> Gassama (M.), Kuma. *Interrogation sur la littérature nègre de langue française*, Dakar-Abidjan, NEA, 1978.

<sup>5</sup> Ngandu Nkasham (P.), *Kourouma et le mythe. Une lecture de Le Soleil des indépendances*, Paris, Sillex, 1984.

<sup>6</sup> Gandonou (A.), *Le roman ouest-africain de langue française. Etude de langue et de style*, Paris, Karthala, 2002, pp.11-12.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

l'idée de la séparation irrévocable entre contexte, société et texte. Il n'y est jamais question, de toute façon, de l'association systématique de ces deux dimensions. Cette dissociation empêche, dès lors, de mettre l'énonciation au centre de l'investigation littéraire, tel que le propose l'analyse du discours.

Cependant, la tendance générale de la critique négro-africaine, surtout ces dernières années, tente de prendre en compte les problématiques discursives. On relèvera dans cette direction les travaux de Locha Matéso affirmant :

Dans les études littéraires consacrées à l'Afrique noire, l'attention s'est traditionnellement portée sur les auteurs et les œuvres. En revanche on s'est moins préoccupé du destinataire de l'œuvre, qui constitue l'autre pôle de la communication littéraire. Depuis quelques années, ce vide tend à être comblé; l'investigation en histoire littéraire se déplace progressivement pour prendre en compte le lecteur ou le critique. Le critique et la réception de la littérature africaine tendent à s'imposer comme l'objet d'une réflexion systématique.<sup>1</sup>

Peuvent également être citées pour cette nouvelle tendance, les recherches d'Alioune Tine<sup>2</sup> orientées sur l'analyse des effets pragmatiques et celles plus récentes de Moura<sup>3</sup>, pour ne citer que celles-là. En somme, que ces différentes méthodes critiques de la littérature africaine jusque là utilisées soient nécessaires, voire indispensables ou même fécondes, je ne songe absolument pas à le nier, mais ce n'est pas d'elles qu'il est question dans notre travail. Aussi, force est-il de reconnaître que les efforts de renouvellement des méthodes d'analyse des textes littéraires négro-africains sont une réalité et méritent d'être encouragés. Mais il est clair que ces méthodes peuvent être utilement enrichies.

### **Conclusion**

Il importe donc de recourir plus systématiquement aux outils d'analyse discursive pour enrichir la critique de la littérature négro-africaine en général, et du roman en particulier. Ce faisant, il s'agit d'apporter une contribution aux efforts de renouvellement constaté ça et là dans les méthodes de la critique négro-africaine. Un tel renforcement nous paraît non seulement possible mais souhaitable. Pouvons-nous dire, que préconisant d'appliquer à des romans de la littérature négro-africaine des outils relevant à la fois de la pragmatique

---

<sup>1</sup>Matéso (L.), *La Littérature africaine et sa critique*, Paris, Karthala, 1986, page du résumé de l'ouvrage.

<sup>2</sup>Tine (A.), *Etude pragmatique des effets du bilinguisme dans l'œuvre romanesque de Sembene Ousmane*, Thèse de doctorat d'Etat de l'université de Lyon, 1981.

<sup>3</sup>Moura (J.M.), op. cit.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

linguistique, des théories de l'énonciation et interactionnistes, c'est-à-dire de l'analyse du discours, cet article se positionne comme une invite à recourir à l'approche discursive pour l'étude des textes littéraires dans le champ négro-africain. En effet, il faut reconnaître que les instruments linguistiques tels que la « scène d'énonciation », la « scénographie », l'image de soi dans le discours (ethos), les notions de garant, de « positionnement », de « posture » de « paratopie », de vocalité, de genre et de corporalité, etc., entre autres, que proposent des chercheurs comme Dominique Maingueneau, Jean Michel Adam, Ruth Amossy ou Jérôme Meizoz, sont encore peu utilisés. En revanche, dans l'espace européen, et surtout français, le recours à ces méthodes est de plus en plus une pratique incontournable.

Ainsi, pour le monde négro-africain comme pour tous les milieux où l'on se préoccupe de l'analyse des textes littéraires, nous disposons aujourd'hui de nouveaux outils d'analyse du discours littéraire. Et ceux-ci, de notre point de vue, scellent définitivement la relation indispensable entre linguistique et littérature :

A partir du moment où l'on dispose de concepts attachés à l'exercice du discours, les avancées en matière de genres de discours, de polyphonie énonciative, de marqueurs d'interaction orale, de processus argumentatifs, de lois du discours, de tropes, de présuppositions, etc. peuvent être immédiatement opératoires pour l'étude du discours littéraire. Avec de telles problématiques on peut entrer de plain pied dans une œuvre, l'appréhender à la fois comme processus énonciatif et comme totalité textuelle, au lieu de devoir recourir aux débris de la rhétorique traditionnelle pour l'analyse des unités transphrastiques. Désormais le recours à la linguistique n'est plus seulement recours à un outillage grammatical élémentaire (comme dans la stylistique traditionnelle) ou à quelques principes d'organisation très généraux (comme dans le structuralisme), il constitue un véritable instrument d'investigation. L'analyse permet d'ouvrir des pistes inédites à l'interprétation ; là où l'on validait par des notions de grammaire descriptive usuelle des conclusions que l'intuition suffisait à fonder, on peut dorénavant élaborer des interprétations que l'intuition n'aurait pas suffi à dégager.<sup>1</sup>

Suivant cette optique, l'analyse du discours apparaît comme une approche prometteuse que les critiques de la littérature négro-africaine (et peut-être d'autres littératures) gagneraient à exploiter dans l'analyse des textes littéraires en général et du roman en particulier.

Cette nouvelle attitude des critiques africains est souhaitable et nécessaire d'autant que : « L'essentiel nous-semble-t-il, est que le critique africain ne peut plus poser un regard

---

<sup>1</sup> Maingueneau (D.), Art. « Linguistique et littérature » in internet, pagesperso-orange. fr /Maingueneau, 2006.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

innocent sur sa littérature, qu'elle soit orale ou écrite. Il ne peut pas non plus, ne pas tenir compte du résultat des recherches critiques qui sont publiés de par le monde [...]»<sup>1</sup>

L'analyse du discours semble constituer un tournant décisif et un nouveau recours incontournable dans le cadre des études littéraires qui ne peuvent plus se cantonner à l'utilisation des approches d'ordre herméneutique avec lesquelles cependant, aussi englobante qu'elle soit, elle doit coexister étant donné le rôle que joue la littérature dans la société.

## Bibliographie

### I. Ouvrages, revues et articles généraux

- ADAM (J.-M.), *Le Texte narratif*, Paris, Nathan, 1985.
- ADAM (J.-M.), Grice (J.-B.), ALI BOUACHA (M.), « Catégories descriptives et catégories interprétatives en analyse du discours », *Textes et Discours : catégories pour l'analyse*, Editions universitaires de Dijon, 2004.
- ADAM (J.-M.), *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan/HER, 1999.
- ADAM (J.-M.), *Les Textes : types et prototypes*, Paris, Nathan, A. Colin, 2005.
- ADAM (J.-M.), HEIDMANN (U.) (dir.), *Sciences du texte et analyse de discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, Slatkine Erudition, 2005.
- ADAM (J.-M.), REVAZ (F.), *L'Analyse des récits*, Paris, Seuil, Mémo, 1996.
- AMOSSY (R.) et MAINGUENEAU (D.), *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, PUM, 2004.
- BAKHTINE (M.), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.
- BAKHTINE (M.), *Esthétique de la création verbale*, Paris Gallimard 1984.
- BERENDONNER (A.), *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1981.
- BOURDIEU (P.), «Le champ littéraire», in *Actes de la recherche en sciences sociales*, no.89, 1991, pp. 3-47.
- BOURDIEU (P.), *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.
- CHARAUDEAU (P.) et MAINGUENEAU (D.), eds. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

---

<sup>1</sup> Serpos (S.T.), *Aspects de la critique africaine*, Paris, Editions Silex/Editions Habo, 1987, p.13.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

- CLEMENT (D.D.) et NERLICH (B.), « Champ, schéma, sujet : les contributions de BÜHLER, de BARLETT et de BENVENISTE à une linguistique du texte. », Larousse, *Langue Française* 121, 1999.
- COMBETTE (B.), *Pour une grammaire textuelle*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1983.
- COMBETTE (B.), « Question de méthode et de contenu en linguistique du texte », *Etudes de Linguistique appliquée* 87, 1992.
- DELHAY (C.), « Texte, contexte et contextualisation, a-t-on progressé ? », *Scolia* 6, Université de Strasbourg, 1996.
- DILLER (A.-M.) et RECANATI (F.), *La Pragmatique*, Paris Larousse, 1979.
- DIRKX (P.), *Sociologie de la littérature*, Armand Colin, 2000.
- DOUBROVSKI (S.), *Pourquoi la nouvelle critique*, Paris, Mercure de France, 1966.
- DUCHET (C.), *Sociocritique*, Paris, Nathan, 1979.
- Mardaga, 1983
- DUCROT (.), *Logique, structure, énonciation*, Paris, Ed. Minuit, 1989.
- EVARARD (I.), « La phrase au-delà du texte : décrire pour diviser ou diviser pour décrire. Linguistique textuelle et niveau de description », *Travaux de linguistique*, Bruxelles, Duculot, 1997.
- FISCHER (S.), *Enonciation, manières et territoires*, Paris, Orphis, Coll. « L'homme dans la langue », 1999.
- FOUCAULT (M.), *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- FRANCIS (J.), « La pragmatique » in *Encyclopaedia Universalis*, 2<sup>e</sup> Edition, 1984.
- GOLDMANN (L.), *Pour une sociologie du roman*, Paris, Gallimard, 1964.
- GOUVARD (J.-M.), *La Pragmatique*, Paris, A. Colin, 1998
- JAUSS (H.-R.), *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978.
- JAYER (J.), « Règles et conventions dans les actes de langage » in Amselek, *Théorie des actes de langage*, Paris, P.U.F., 1986.
- KERBRAT-ORECCHIONI (C.), *L'Enonciation*, Paris, A. Colin, 2002.
- LANE (P.), *La périphérie du texte*, Nathan, coll. « fac », 1992.
- LANE (P.), « Pour une reconception linguistique du paratexte », *Dynamiques sociolangagières*, Université de Rouen et du Havre, Collections DYALANG, 2005.
- LANE-MERCIER (G.), *La Parole romanesque*, Klincksiek, 1989.
- LINVELT (J.), « Modèle discursif du récit encadré », *Poétique* 35, pp. 352-366.
- LITA (L.), *L'Analyse textuelle*, Paris, Ed. du Seuil, 1983.
- LUNDQUISTE (L.), *La Cohérence textuelle : syntaxe sémantique, pragmatique*, Copenhagen, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, 1980.
- MAINGUENEAU (D.), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.
- MAINGUENEAU (D.), (1986), *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 1986.
- MAINGUENEAU (D.), *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette, 1991.
- MAINGUENEAU (D.), *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Enonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.
- MAINGUENEAU (D.), « Les analyses du discours en France », *Revue Langages* n°117, Paris, Larousse, 1995.
- MAINGUENEAU (D.) et PHILIPPE (G.), *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 1997.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

- MAINGUENEAU (D.), *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1999.
- MAINGUENEAU (D.), *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan/HER, 2000.
- MAINGUENEAU (D.), PHILIPPE G., « Les conditions d'exercice du discours littéraire » (en collaboration avec G. Philippe), in E. Roulet et M. Burger (dir.), *Les modèles du discours au défi d'un « dialogue romanesque » : L'incipit du roman de R. Pinget « Le Libéra »*, Presses Universitaires de Nancy, 2002, p. 351-379, 2000.
- MAINGUENEAU (D.), « Instances frontières et angélisme narratif », *Langue française* n° 128, p.74-95, 2000.
- MAINGUENEAU (D.), « Linguistique et littérature : le tournant décisif », *Poetica*, 2002, <http://www.vox-poetica.org/t/maingueneau.html>
- MAINGUENEAU (D.), *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, A. Colin, 2004.
- MAINGUENEAU (D.), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas, Armand Colin, (première éd. 1990), 2005.
- MAINGUENEAU (D.), « Quelques implications d'une démarche d'analyse du discours littéraire », *CONTEXTES*, numéro 1, Discours en contexte (Sept 2006), mis en ligne le 15 Septembre 2006. URL : <http://contextes.revues.org/document93.html>.
- MAINGUENEAU (D.), *Contre Saint Proust ou la fin de la Littérature*, Belin, 2006.
- MAINGUENEAU (D.), « Parole populaire, ethos discursif et roman », in *Les voix du peuple et leurs fictions*, Editions de l'Université Paul Verlaine de Metz, coll. "Recherches textuelles" n° 7, Metz, décembre, 2007, p.263-285.
- MAINGUENEAU (D.), *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Ed. du Seuil, 2009.
- MAINGUENEAU (D.) et OSTENTAD (I.), *Au-delà des œuvres : les voies de l'analyse du discours littéraire*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- MARMONTEL (J.-F.), *Éléments de littérature* [1<sup>ère</sup> éd. 1787] in *Œuvres complètes*, IV-V, Genève, Slatkine reprints [réimpression de l'éd. De Paris, 1819-1820, 7 vol.] : Article « direct », 1968.
- MITTERAND (H.), *Le Discours du roman*, Paris, P.U.F., 1980.
- PERET (M.), *L'Énonciation en grammaire de texte*, Paris, Nathan, 1994.
- PHILIPPE (G.), dir., avec J. Piat, *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2009.
- POULET (G.), *Les chemins actuels de la critique*, Paris, Plon, 1966.
- REUTER (Y.), *Introduction à l'analyse du roman*, Paris, Editions Nathan/HER, 2000.

## **II. Ouvrages et articles sur la littérature négro-africaine et sa critique**

- BARDAY (M.), « Ahmadou Kourouma, écrivain africain » in *Afrique littéraire et artistique*, n°10, Septembre, 1970
- CHEVRIER (J.), *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1<sup>ère</sup> édition, 1974.
- CHEVRIER (J.), « L'âge de raison », in *Jeune-Afrique*, n° 919-920 du 16-23 août 1978.
- CHEVRIER (J.), *Littérature d'Afrique noire de langue française*, Nathan, 1999.
- COMBE (D.), *Poétiques francophones*, Paris, Hachettes, 1995.
- DABLAS (S.), *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la seconde génération*, Paris, L'Harmattan, 1986.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

DIOP (P. S.), *La Critique littéraire négro-africaine d'expression française*, Thèse de troisième cycle, université de Paris 12, Val-de-Marne, 1981.

DIOP (P.S.), Art. « Tentative de définition du champ littéraire subsaharien » in Pierre Chiron et Francis Claudon, *Constitution du champ littéraire, Limites-Intersections-Déplacements*, Paris l'harmattan, *Cahiers de Philosophie de l'Université Paris XII-Val de Marne*, numéro 5, 2008.

DIOP (P.S.), « Ecriture et altérité en Afrique subsaharienne. Le roman actuel », in Bellhabib (A.) et al., *Littérature et altérité*, Maroc, Editions OKAD, 2009.

DIOUF (M.), *Les formes du roman négro-africain de langue française, 1920-1976*, Thèse d'Etat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1990/1991.

DONGAL (E.B.), « Littérature et société. Ce que je crois », in *Peuples Noirs Peuples Africains*, no 9, mai-juin 1979, p. 62.

ELSA (S.), *L'édition africaine en France*, Paris l'Harmattan, 2003.

GASSAMA (M.), Kuma. Interrogation sur la littérature nègre de langue française, Dakar-Abidjan, NEA, 1978.

GARNIER (X.), « La littérature africaine francophone : une affaire de style ? », L. D'Hulst et J.-M. Moura (eds.), *Les études littéraires francophones : états des lieux*, Université de Lille 3, 2003, pp. 235-244.

GARNIER (X.), « Le comparatisme : une vocation pour les études littéraires africanistes », dans A. Tomiche et K. Zieger (eds.), *La Recherche en Littérature générale et comparée en France en 2007*, Presses Universitaires de Valenciennes, 2007, pp. 335-345.

KANE (M.), *Roman africain et tradition*, thèse de doctorat d'Etat de l'université de Dakar, Dakar NEA, 1983.

KESTELOOT (L.), *Comprendre Le Cahier d'un retour au pays natal d'Aimé Césaire*, Versailles, Ed. Saint Paul, 1983.

KESTELOOT (L.), *Comprendre les poèmes de L.S. Senghor*, Versailles, Ed. Saint Paul, 1985.

KOUASSI (G.), *Le Phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi* Paris, Editions Publibook, 2000.

MIDIOHOUAN (G.O.), *L'Idéologie dans la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, l'Harmattan, 1986, pp. 207-212.

MONENEMBO (T.), (Emission sur RFI) Thierno Monémbo et Ivan Amar, Dakar, Halle du théâtre Sorano, 17 Mars 2009.

MOURALIS (B.), *Littérature et développement : essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, Silex édition, 1984, p. 19.

NGANDU NKASHAMA (P.), *Kourouma et le mythe. Une lecture de Le Soleil des indépendances*, Paris, Silex, 1984.

NGORAN (D.K.), *Le Champ littéraire africain. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, coll. « critiques littéraire », 2009.

PARRET (H.), art. « Pragmatics », in Th. A. Sebeok éd., *Encyclopedic Dictionary of Semiotics*, 1983.



Revue Baobab: Numéro 7

Deuxième semestre 2010

SERPOS (N.T.), *Aspects de la critique africaine*, Paris, Editions Silex/Editions Haho, 1987.